

Dans une déclaration, cinquante-deux personnalités féminines tirent la sonnette d'alarme concernant la condition des femmes dans la région des Grands Lacs et plaident pour l'ouverture d'un Tribunal pénal international pour la République démocratique du Congo. Les signataires estiment que l'ouverture d'un TPI est l'une des clés pour mettre fin à l'impunité et pacifier la région.

« Une solution incontournable pour la paix et la justice dans la région des Grands Lacs ». Cinquante-deux personnalités féminines plaident pour la création d'un Tribunal pénal international (TPI) afin de juger les crimes commis entre 1993 et 2003 en République démocratique du Congo. Cette décennie est celle étudiée dans le rapport Mapping de l'ONU, publié en 2010, qui documente 617 exactions sur plus de 550 pages. Il s'agit d'un échantillon. En réalité, « des dizaines de milliers de personnes ont été tuées, de nombreuses autres ont été violées et mutilées, par des groupes armés congolais et des forces militaires étrangères », résume le site du centre d'information de l'ONU.

Dans une déclaration, les 52 signataires - dont les anciennes ministres françaises Rama Yade et Roselyne Bachelot, des chercheuses émérites et l'ex-otage franco-colombienne Ingrid Bétancourt - demandent à l'ONU « de mettre en place, sans atermoiement, un Tribunal pénal international pour la RDC, chargé de poursuivre tous les crimes répertoriés dans le "rapport mapping" ». Elles estiment que cette nouvelle juridiction devrait s'ouvrir quand le TPI pour le Rwanda (TPIR) aura terminé ses travaux, fin 2014. Le TPIR, basé à Arusha, en Tanzanie, juge actuellement les personnes accusées de participation au génocide des Tutsis par les Hutus en 1994 au Rwanda - un génocide qui a fait 800 000 morts, selon l'ONU.

« Le TPI a changé la donne au Rwanda, il a changé la donne en ex-Yougoslavie, il n'y a pas de raison qu'il ne change pas la donne au Congo », a déclaré à RFI l'avocat congolais Hamuly

Réty, ancien président de l'association des avocats du TPI pour le Rwanda et l'un des Congolais à l'origine de la déclaration, assortie d'une pétition en ligne ([change.org/fr](http://change.org/fr)). « On ne va pas nous dire aujourd'hui que depuis 1995 il y a eu des cas de viols tels qu'on les a constatés au Rwanda en 1994. Au Rwanda on n'en parle plus, au Congo, on en parle et on en parlera tant que les viols comme arme de guerre constituent un élément de conquête de pouvoir. Et dès le moment que ça constitue un élément de conquête de pouvoir, ces viols vont continuer à être perpétrés. On ne peut arrêter quand même une stratégie qui gagne ! »

Les 52 personnalités estiment que laisser la RDC sans TPI « serait une discrimination à l'égard de la femme congolaise, un déni de justice internationale ainsi qu'un encouragement à commettre le "génocide" ou "fémicide" ». Elles ajoutent qu'« après la publication du "rapport mapping" et la multitude de rapports sur la situation de ces femmes, nul n'est plus fondé à prétendre n'avoir rien vu, rien su, ni rien entendu ». Au Nord-Kivu, province riche et instable de l'Est, le gouverneur Julien Paluku soutient « totalement » l'appel. « J'ai toujours demandé à la CPI (Cour pénale internationale) de déployer ses enquêteurs pour identifier les criminels au Rwanda et ici : ce serait une solution aux crises récurrentes de l'Est », a-t-il justifié. Le Rwanda est accusé par des experts de l'ONU de soutenir au Nord-Kivu la rébellion Mouvement du 23 mars (M23), ce que Kigali dément.

Angélique Kipu, présidente de la Ligue pour le droit de la femme congolaise, à Kinshasa, salue également l'initiative. Elle souligne d'ailleurs qu'en juin la Concertation des collectifs et associations féminines de la région des Grands Lacs (Cocafem/GL) avait débattu de l'importance d'ouvrir un TPI. « On se disait qu'il fallait faire un plaidoyer en ce sens, car si les crimes restent impunis, ils vont continuer. Sans oublier que parfois, des criminels se retrouvent dans les hautes sphères du pouvoir, ce qui insécurise les victimes. »

Source : allAfrica Par Habibou BangrÃ©, 12 Août 2013

